

Compte rendu du conseil de gestion de l'UFR10 **Mardi 21 novembre 2023**

Etaient présents, dans la salle de lecture de la Bibliothèque Cuzin.

Collège A

Bessone Magali
Laugier Sandra
Marquer Eric
Morel Pierre-Marie
Quiviger Pierre-Yves

Collège B

Frerejouan Mathieu
Rateau Paul
Yuva Ayse

Administration

Pinguet Catherine
Padovani Ouafae

Personnalités extérieures

Carlin Emmanuelle

Invité.e.s

Fischbach Franck
Giocanti Sylvia
Nayagom Olivier

Représenté.e.s

Aubert Isabelle par P.-Y. Quiviger
Sullerot Vincent par P.-Y. Quiviger

1. Informations

A partir du 28 novembre, le conseil sera au complet étant donné que le 28 novembre prochain aura lieu une double élection : d'un.e représentant.e du collège A (en remplacement de Max Kistler) et des représentant.e.s étudiant.e.s. Le prochain conseil (celui du 19 décembre) se déroulera à distance.

Certains s'inquiétant du faible nombre d'agrégatifs dans les cours, il est rappelé que l'UFR a respecté la règle des 120 places d'agrégatifs ; des défections tardives conduisent à une liste de 105 inscrits seulement. Certains étudiants n'assistent pas à l'ensemble des cours, mais participent aux épreuves sur table, ce qui est une manière peu satisfaisante de préparer le concours. Pierre-Yves Quiviger rappelle que le point important n'est pas le nombre exact d'étudiants inscrits : même s'ils sont in fine moins de 120, ce qui compte demeure le nombre d'admis à l'issue du concours.

Un point a été réalisé avec Aude Van Wonterghem et l'UFR peut dégager 6 000 euros pour soutenir des projets de recherche à l'initiative des étudiants de master 1 et de master 2. Chaque projet pourra recevoir au maximum 2 000 euros : les projets doivent être simples à mettre en place (rencontre

avec invitation d'un intervenant, frais de trajet, déjeuner, etc.). En cette fin d'année, ces projets doivent être soumis avant le 8 décembre et Franck Fischbach est chargé d'avertir rapidement par mail les étudiants susceptibles d'être intéressés. Il est rappelé que dans les circonstances présentes cet appel à projet a essentiellement valeur de test et que, l'année prochaine, le délai imparti sera nettement plus long, d'un mois minimum.

Un poste de professeur des universités va être mis au concours. Le conseil scientifique (i.e. tous les enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires de l'UFR) se réunit le lendemain, le 22 novembre, à 18 heures, pour arrêter le profil.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du 10 octobre

Le compte rendu, après deux brefs rectificatifs, est adopté à l'unanimité.

3. Projet pédagogique pour le prochain quinquennal

Le 22 décembre, réunion du conseil de perfectionnement du Master à la Maison de la philosophie, rue du Four, de 14h à 15h30. La réunion du conseil de perfectionnement des licences se tiendra le 12 décembre, de 9 h 30 à 11 heures, à Tolbiac (salle C 16.07). La commission pédagogique, présidée par Pierre Wagner, se réunira le 5 décembre.

4. Accueil des manifestations extérieures à l'UFR

Sandra Laugier a souhaité mettre ce point à l'ordre du jour pensant que nous accueillions dans nos murs une association indépendante de notre UFR. En réalité, la manifestation en question est liée à l'UFR : il s'agit d'un séminaire accueilli par HIPHIMO dont Eric Marquer se dit fier et qui marche bien. Reste le problème, réel, de réservation des salles à l'année, mais concernant ce séminaire, la réservation a été effectuée très tôt auprès de la responsable administrative de l'UFR et de Lucia Hernandez.

Point repris par Pierre-Marie Morel qui considère qu'au sujet des séminaires de l'UFR, la responsable administrative et Lucia Hernandez devraient disposer d'un agenda en Sorbonne afin d'améliorer une vision globale des ressources de locaux, d'optimiser leur occupation et d'éviter des salles vides. Pierre-Yves Quiviger indique qu'il faut bien distinguer les locaux qui relèvent des équipes de recherche et qui permettent de fournir un bureau, en général partagé, aux collègues, d'une part, et d'autre part les salles, elles aussi affectées à des équipes, mais qui permettent d'accueillir des réunions. Pour les premières, les bureaux doivent rester des bureaux ; pour les secondes, on ne peut pas mutualiser mais, en revanche, il est possible d'adresser des demandes ponctuelles aux responsables d'équipe, qui peuvent prêter ponctuellement une salle, s'ils en sont d'accord. L'agenda évoqué plus haut, qui est une excellente idée, ne doit concerner aucune de ces deux dernières catégories de salles (bureaux, salles des équipes) mais les salles d'enseignement de l'UFR qui sont des salles communes (Lalande, Halbwachs, Cavailès, G303). A propos de la Maison de la philosophie, Ayse Yuva rappelle que des travaux s'imposent pour que les salles soient utilisables l'hiver car l'isolation n'y est pas bonne. La commission immobilière de l'université a été saisie de la demande il y a plusieurs mois et va se prononcer le 6 décembre (NB. arbitrage du 6 décembre : les travaux ne pourront pas être engagés avant 2024-25 car le financement est trop important pour Paris 1 seul).

5. Projet de ciné-club de l'UFR de philosophie

Pierre-Yves Quiviger et des collègues (Jean-Baptiste Brenet, Sandra Laugier, David Lapoujade), au terme d'un colloque au Maroc, ont eu l'idée de mettre en place un ciné-club « labellisé » UFR Philo, en lien avec La Filmothèque (rue Champollion). Celui-ci, indépendamment des équipes de recherche et fonctionnant de manière transversale, sera lancé par un groupe d'une quinzaine de personnes et exclusivement fondé sur le volontariat. L'UFR prendra en charge vingt places gratuites pour chaque séance pour les étudiants de l'UFR – les autres pourront bénéficier du tarif « groupe », soit 5 euros par séance. Les séances, avec une moyenne d'une projection par mois, seront ouvertes au public ; elles seront suivies d'une discussion/débat. Cette initiative est bien accueillie par l'ensemble des membres du Conseil. La première séance se déroulera le 31 janvier à 19h30 (puis tous les mercredis jusqu'à juin inclus : 28/02, 27/03, 24/04, 22/05, 19/06).

6. Questions diverses

Eric Marquer et Ouafae Padovani suggèrent de rédiger une pétition à adresser à la Présidence afin d'alerter celle-ci sur les problèmes, à ce jour non résolus, de connexion au réseau Wi-Fi. P.-Y Quiviger rappelle que les murs de la Sorbonne compliquent ces connexions mais ne voit pas d'objection à l'envoi de cette pétition portée par les deux premiers signataires.

La séance est levée à 17 h 23.

Un bref conseil de gestion exceptionnel s'est réuni le surlendemain (23 novembre, 18h) en hybride afin de valider d'une part la proposition de profil du conseil scientifique du 22 (PU « Phénoménologie », équipe : ExeCo/Phico/ISJPS) et de corriger, d'autre part, une petite erreur dans le règlement de contrôles des connaissances adopté au printemps dernier : la matière Histoire de la logique est évaluée par une épreuve écrite de 3h (comme depuis toujours) et non de 2h, comme il était écrit fautivement dans le RCC. La séance est levée à 18h15.

Adopté par le Conseil de gestion du 19 décembre 2023